

14.06.2001 - 17:00 Uhr

Embargo: Participation de la Suisse à la session spéciale de l'ONU sur le VIH et le sida à New York

Zürich (ots) -

Attention: Embargo jeudi 14 juin 2001, 17 heures

Ce texte est également disponible sur ELIAS/ATS, sous www.newsaktuell.ch, ainsi que sur le site de l'Aide Suisse contre le Sida sous www.aids.ch/Media News.

L'Aide Suisse contre le Sida participera à la session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU sur le sida qui se tiendra du 25 au 27 juin à New York. C'est la première fois qu'une assemblée de l'ONU est consacrée à une question de santé publique et que des organisations non gouvernementales (ONG) sont autorisées à y participer. Il est prévu que les états réunis à cette occasion signent une déclaration indiquant comment juguler efficacement l'épidémie mondiale du VIH/sida.

Actuellement, on compte dans le monde 36 millions de personnes infectées par le VIH et, rien que pour l'année passée, 5 millions de nouvelles infections. L'épidémie planétaire du sida risque d'échapper à tout contrôle. C'est pourquoi l'année dernière le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a pris l'initiative de convoquer une session spéciale consacrée exclusivement au VIH et au sida. De plus, il a proposé de créer un Fonds global de lutte contre le sida pour financer les activités indispensables dans ce domaine, en particulier dans les pays qui manquent de ressources et dont bon nombre sont très durement frappés par le VIH et le sida.

La Suisse participera à cette assemblée de l'ONU avec un statut d'observateur; sa délégation sera conduite par la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. L'Aide Suisse contre le Sida (ASS), qui est également au nombre des organisations accréditées, s'est fixée pour but de profiter de cette session spéciale pour favoriser une collaboration constructive entre les ONG et les gouvernements, sur le modèle suisse qui a donné d'excellents résultats. En outre, par la création d'un réseau de contacts ainsi que par un travail de lobbying et de sensibilisation du public, l'ASS entend stimuler les pays du nord à s'engager dans la lutte contre le VIH et le sida à l'échelon international.

La déclaration qu'il est prévu de signer à cette occasion décrit les domaines dans lesquels il est urgent de mettre en œuvre des mesures concrètes. Il s'agit de l'accès aux médicaments, mais aussi de la prise en charge des patients et surtout de la prévention. Pour toutes les activités de lutte contre le VIH et le sida, il faut que les gouvernements compétents défendent sans équivoque une position de respect des droits humains et acceptent d'associer à la prévention du sida également les groupes particulièrement vulnérables, tels les personnes qui consomment des drogues injectables, les hommes homosexuels et bisexuels, les personnes qui se prostituent ainsi que les clients du marché du sexe. Il est probable que des divergences importantes apparaissent sur ces aspects entre les différents pays, du fait de leurs traditions culturelles distinctes.

L'Aide Suisse contre le Sida œuvre afin que la session spéciale de l'ONU aboutisse à la signature d'une déclaration contraignante et afin que la Suisse contribue à financer les dix milliards de francs que coûte la lutte mondiale contre le fléau du VIH et du sida.

Contact:

Aide Suisse contre le Sida, case postale 1118, 8031 Zurich

- Ruth Rutman, directrice, tél. +41 1 447 11 11 ou +41 79 225 24 51

- Mark Baecher, porte-parole, tél. +41 1 447 11 21 ou

+41 79 334 80 80.

[010]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002236/100008219> abgerufen werden.